



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question écrite n° 125021

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les propositions exprimées par le Centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse intitulée "De nouvelles organisations du travail conciliant égalité femme-homme et performance des entreprises". Le rapporteur préconise de mettre en place, au sein de la fonction publique, des dispositifs exemplaires sur mesure dans certains services en mobilisant l'ensemble des solutions possibles d'aménagements horaires sans segmenter les pratiques (par exemple, programme d'implication des directeurs, partages de poste, y compris dans la haute fonction publique, choix des horaires de début et de fin de travail, annualisation des horaires, télétravail). Il suggère, en outre, d'expérimenter et d'évaluer ces dispositifs sur une période de trois ans avec le soutien de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), de les inscrire dans les chartes de temps en discussion et de généraliser ensuite les programmes efficaces. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125021

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13259

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)